

## LE FAIT DU JOUR

BALLENS ♦ Station d'épuration

Des roseaux bien pensants  
pourraient digérer les boues

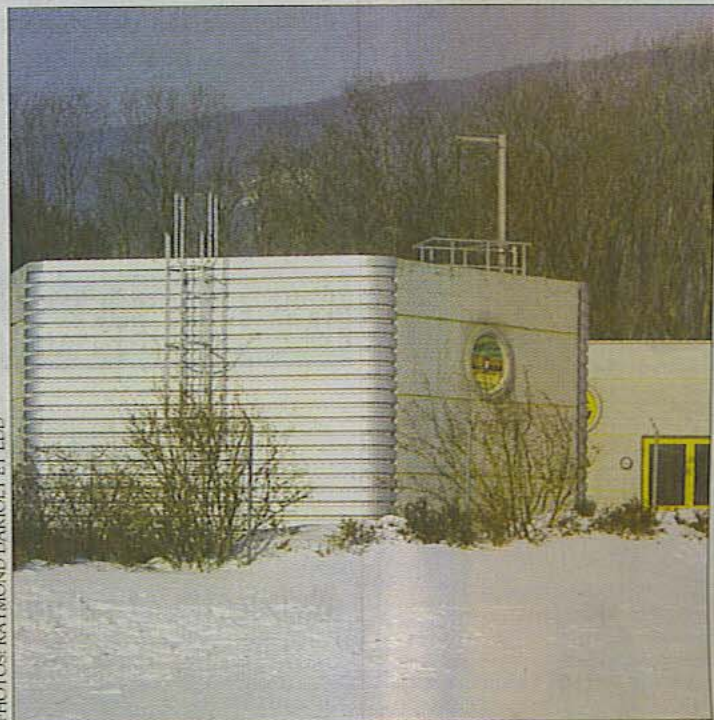
La step de l'Association intercommunale de la Plaine du Veyron (AIPV) devrait être la première du canton à adopter un système écologique.

L'AIPV proposera prochainement au Conseil intercommunal qui gère la step de Berolle, Ballens et Mollens un astucieux système de déshydratation et de minéralisation de ses boues. Un procédé simple et peu coûteux en regard des énormes avantages qu'il fournit.

Il ne sera pas nécessaire de transformer la station d'épuration, qui traitera les eaux usées comme jusqu'à présent, explique Didier Vignati, municipal à Pampigny, qui diffuse ce procédé en Suisse. La nouveauté interviendra à la sortie de la step. Les boues, encore très humides, seront dirigées vers des aires de minéralisation, trois ou quatre bassins d'environ 150 m<sup>2</sup> chacun. Ces bassins seront composés d'un filtre de gravier et de terre arable dans lequel seront plantés des roseaux. Un drainage récupérera les eaux de percolation qui seront redirigées en tête de station. Les boues seront entassées là durant 10 à 12 ans, le temps qu'elles se transforment en humus, grâce à l'action des roseaux. Les racines de ces derniers apporte-

ront l'oxygène nécessaire pour qu'une vie biologique et micro-biologique s'installe. Vers, insectes et microorganismes feront le reste, sans autre intervention humaine pendant une décennie. Une quarantaine de communes vaudoises s'y intéressent déjà, poursuit Didier Vignati. Dans les années soixante, c'est un professeur de l'Université de Kassel (Allemagne) qui a mis en évidence l'efficacité des plantes aquatiques dans le processus de minéralisation des boues. Le procédé, moins nauséabond qu'une place de compostage, est en usage en Allemagne et en Autriche depuis plus de trente ans (voir illustration ci-dessous). Pour l'AIPV, les frais d'installation devraient se monter à 170 000 francs environ, auxquels il faudra ajouter l'achat du terrain pour les bassins et une arborisation du site. Dans dix ans, les boues qu'on extraira des bassins auront perdu 80% de leur volume et près de la moitié de leur teneur en eau. Une analyse par un laboratoire officiel déterminera si le terreau obtenu pourra être épandu dans les champs.

Raymond Darioly



PHOTOS: RAYMOND DARIOLY ET LDD

La step de Ballens, Berolle et Mollens pourrait bientôt faire office de pionnière dans la façon de traiter ses boues.

## L'élimination des boues grève les budgets

Dès le 1<sup>er</sup> octobre 2006 (voire en 2008), il sera interdit d'épandre sur les champs les boues générées par les stations d'épuration.

La filière agricole s'étant déjà fortement réduite, plusieurs collectivités publiques doivent assumer d'importantes dépenses pour éliminer leurs boues. Certaines communes ont même vu leurs frais

d'élimination décupler en quelques années.

Il faut en effet sécher les boues pour éliminer l'eau qu'elles contiennent encore, les presser, puis les transporter une ou plusieurs fois par année vers une usine d'incinération. Le procédé choisi par l'AIPV nécessitera peu d'énergie, de main-d'œuvre et de matériel.

